MAIRIE DE TRÉFLAOUÉNAN

Conseil Municipal du 03 Mars 2022
Extraits du Procès-verbal (consultable en mairie)

Présents : M. DIDOU Charlez, M. GRALL Eric, M. GUEGUEN Serge, Mme LE LEZ Laurie, Mme LE MESTRE Caroline, M. MONTAC Henri, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, M. PONTU Jacques, Mme LAURANS Julie et M. RAZIL Jean-Luc.

Absente excusée : Mme GUILLOU Gwenaëlle donne procuration à M. GRALL Eric.

Une minute de silence a été observée par les élus à la mémoire de M. René MILIN.

Les élus ont approuvé le procès-verbal du 25 novembre 2021 à l'unanimité.

Jardin intergénérationnel : convention de mission d'ingénierie publique avec Haut Léon Communauté (HLC)-Phase 2

Dans le cadre de la tranche 2 du projet du terrain intergénérationnel, la commune a sollicité HLC afin de fixer les modalités des missions de maîtrise d'œuvre des travaux. Une indemnité de 3% est appliquée sur le montant hors taxes des marchés de travaux. La facturation de la Communauté à la commune se fera à réception des travaux. Le Maire a été autorisé à signer la convention d'ingénierie publique.

Jardin intergénérationnel : Conseil Régional « Bien vivre partout en Bretagne »

La Région a donné un accord de principe pour une subvention de 10 000€. Le Conseil a autorisé le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du Conseil régional.

Jardin intergénérationnel : DSIL 2022 (Dotation de Soutien à l'Investissement local)

L'estimation des travaux de la seconde tranche s'élève à 86 500€ HT. La commune peut prétendre à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 50% soit 43 250€ HT. Les élus ont donné pouvoir au Maire pour solliciter la subvention.

Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2022

La commune a décidé d'installer un système de vidéoprotection au terrain intergénérationnel situé au centre-bourg. Le coût de l'installation s'élève à 3 475.16 € HT. Le Maire a été autorisé à solliciter 80% du montant HT au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Pacte Finistère 2030

Par le biais d'une enveloppe annuelle pour chaque canton, le Conseil Départemental souhaite prendre en compte les besoins spécifiques des communes. Il est à noter que seuls les travaux réalisés avant la fin 2022 seront financés jusqu'à une hauteur maximale de 80%. Dans le cadre du Pacte Finistère 2030, le Maire a été autorisé à solliciter des subventions en 2022 pour le maintien du dernier commerce et la phase 2 du jardin intergénérationnel.

Haut Léon Communauté : Fonds de concours pour Actions Vélo 2021

Dans le cadre de la compétence « Mobilités », la commune s'est positionnée pour l'acquisition de trois supports pour le stationnement de vélos pour un montant total de 410.40 HT. Le Conseil Régional de Bretagne participe à hauteur de 82.08 €, HLC pour 123.12 € et la commune pour 205.20 €. Le Conseil a validé le plan de financement. Le Maire a été autorisé à signer la convention avec HLC.

Lotissement-Réserve foncière

Pour répondre à un besoin et en vue de créer un nouveau lotissement dans la continuité du lotissement Ty Jarlou, la commune souhaite acquérir un terrain de 9 000 m² environ. Une négociation pour l'achat du terrain est en cours compte tenu des contraintes liées à la déconstruction et au désamiantage des bâtiments agricoles existants. Le Maire a été autorisé, à l'unanimité, à faire les démarches nécessaires pour l'acquisition des parcelles.

Assurance cybersécurité-Centre de Gestion 29

Le Maire informe l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance cybersécurité. Afin de favoriser la mutualisation du risque cyber, les Centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor se sont regroupés au sein d'un groupement de commande ayant pour objet la mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance cybersécurité. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de mandater le Centre de gestion du Finistère afin de la représenter dans la procédure de mise en concurrence et PREND ACTE que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor.

Commissions Communales

Suite au décès de M. René MILIN, le Maire, rappelle qu'il convient de reconstituer certaines commissions communales pour la durée du mandat :

-Commission de contrôle des listes électorales : M. Jean-Luc RAZIL a été nommé membre titulaire en tant que représentant du conseil municipal.

-Commission d'appel d'offres ont ainsi été déclarés MM Serge OLLIVIER, Jean-Luc RAZIL, Serge GUÉGUEN, membres titulaires et MM. & Mmes Laurie LE LEZ, Marie-Catherine MUZELLEC, Henri MONTAC, membres suppléants.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Plouzévédé

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau potable 2020 est adopté à l'unanimité.

Débat sur la Protection Sociale Complémentaire

Vu l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique notamment son article 4. Le Maire de Tréflaouénan, expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, il est prévu que « Les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics organisent un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire de la présente ordonnance ». Le Maire expose sur le sujet de la protection sociale complémentaire. Le Conseil municipal PREND ACTE du débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.

QUESTIONS DIVERSES

-**Motion de soutien** : lecture d'une motion de soutien au peuple Ukrainien, identique à celle prise lors de la réunion du bureau communautaire.

-Vie municipale : Mme Caroline LE MESTRE, adjointe à l'enfance jeunesse de la commune, fait part de son intention de déménager. Elle confirme son souhait de rester adjointe jusqu'à la fin des projets en cours puis de continuer en tant que conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat comme la loi l'y autorise.

-**Travaux :** une commission a eu lieu pour définir les travaux à programmer : sécurisation de la voie communale n°1, Point à temps, élagage, curage des fossés, signalisation horizontale.

-**Subvention** : la DETR a été accordée pour la mise aux normes PMR des WC du bourg à hauteur de 50 % du projet soit 8248€.

-**Radar** : un radar pédagogique sera placé à deux endroits différents courant mars. Il est proposé de le mettre à Quéran et sur la voie communale n°5 menant à Coat Nempren.

-Commerce : la commission s'est réunie et souhaite reconduire la recherche de nouveaux gérants.

-**Bibliothèque** : l'association va changer ses statuts, Mme Le Mestre ne pouvant plus assurer la présidence, une assemblée générale est programmée dans les jours prochains.
-Réunions communautaires : les élus ont fait un compte-rendu des réunions auxquelles ils ont participé dont l'aménagement du territoire, la lecture publique, la commission ingénierie publique et déchet, la commission PLUI-h, la commission littoral et biodiversité, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Plouzévédé, la commission petite enfance…
-Ecole : organisation d'une opération de « récupération de ferraille » le samedi 2 avril avec les recycleurs bretons.
La commune a par ailleurs abonné l'école au magazine « Le Petit Gibus ». Il est distribué dans les écoles aux enfants des classes élémentaires du cycle 3 **(**CM1-CM2**).** Il est réalisé en partenariat avec les Associations Départementales des Maires.
A l'occasion de la journée de l'eau le 22 mars prochain, il a été proposé à l'école un challenge pédagogique sous forme de quiz.
-Elections présidentielles : diffusion du tableau des permanences pour les 10 et 24 avril 2022.
-**Budget communal :** programmation d'une commission finances en vue de l'élaboration du budget.
-**A noter** : semaines de la petite enfance du 06 au 26 mars 2022 sur le territoire de HLC.